

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE SAVOIE

assainissement collectif : DSP

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2021



Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service	11
3.	Indicateurs de performance	16
4.	Financement des investissements	25
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	27
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	28

1. Caractérisation technique du service

Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE SAVOIE
- Nom de l'entité de gestion: assainissement collectif : DSP
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Compétences liées au service :

Oui **Non**

Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Et à la demande des propriétaires :	Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Apremont, Arbin, Chapareillan (convention avec la Communauté de Communes Le Grésivaudan), Chignin, Montmélian, Myans, Porte-de-Savoie, Saint-Jean-de-la-Porte, Saint-Jeoire-Prieuré (convention avec la Communauté d'Agglomération de Grand Chambéry), Saint-Pierre-d'Albigny, Sainte Hélène du Lac (une partie du Parc d'activité Alpespace).
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un zonage Oui, date d'approbation* : Non
 Il n'existe pas de zonage approuvé sur l'ensemble du territoire. L'actualisation du Schéma Directeur d'Assainissement sur l'ensemble du territoire est en cours. Il donnera lieu à l'élaboration des cartes de zonage.
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation* : **05/07/2018** Non

* Approbation en assemblée délibérante

Mode de gestion du service



Le service est exploité en **Délégation de service Public**

Nature du contrat :

Secteur MONTMELIAN :

- Nom du prestataire : VEOLIA
- Date de début de contrat : 01/01/2018
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2027
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 1 pour le transfert de compétence
- Nature exacte de la mission du prestataire : la collecte des effluents, l'élimination des sous-produits du réseau, le traitement des effluents, l'élimination des sous-produits d'épuration, la facturation, l'encaissement et la gestion des comptes clients.

Secteur PORTE DE SAVOIE-FRANCIN

- Nom du prestataire : VEOLIA
- Date de début de contrat : 01/01/2018
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2027
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 1, transfert de compétence
- Nature exacte de la mission du prestataire : la collecte des effluents, l'élimination des sous-produits du réseau, le traitement des effluents, l'élimination des sous-produits d'épuration, la facturation, l'encaissement et la gestion des comptes clients.

Réseau de Transport

- Nom du prestataire : VEOLIA
- Date de début de contrat : 01/01/2018
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2027
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 1, transfert de compétence et intégration d'un nouveau poste de refoulement.
- Nature exacte de la mission du prestataire : le transport des effluents, l'élimination des sous-produits du réseau, le traitement des effluents, l'élimination des sous-produits d'épuration, le traitement des boues, la facturation, l'encaissement et la gestion des comptes clients.

Nature du contrat :

Secteur ST PIERRE D'ALBIGNY/ST JEAN DE LA PORTE :

- Nom du prestataire : SUEZ
- Date de début de contrat : 01/01/2011
- Date de fin de contrat initial : 01/01/2023
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 4 : augmentation de la capacité de la STEP, facturation du service, transfert de compétence et intégration de nouveaux équipements (Hameau de la Ravoire sur la commune de Sainte Jean de la Porte, Hameau de la Gare et Miolans sur la commune de Saint Pierre d'Albigny).
- Nature exacte de la mission du prestataire : la collecte et le transport des effluents, l'élimination des sous-produits du réseau, le traitement des effluents, l'élimination des sous-produits d'épuration, le traitement des boues, la facturation, l'encaissement et la gestion des comptes clients.

Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est

ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 21 325 habitants au 31/12/2020. Compte-tenu de l'absence de zonage d'assainissement, cette estimation est définie sur la base du nombre d'abonnés facturés en considérant 2.2 habitants par abonnés.

Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 9 693 abonnés au 31/12/2021 (9 635 au 31/12/2020).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Variation en %
Apremont	244	249	
Arbin	435	438	
Chapareillan	1166	1202	
Chignin	480	463	
Montmélian	1 969	1987	
Myans	521	510	
Porte-de-Savoie	1532	482+982	
Saint-Jean-de-la-Porte	411	415	
Saint-Jeoire-Prieuré	831	831	
Saint-Pierre-d'Albigny	2015	2079	
Ste Hélène du Lac (Alpespace)	31	55	
Total	9 635	9693	+ 0.60%

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : _____.

Commentaire: **Absence de zonage sur l'ensemble du territoire**

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 46,57 abonnés/km) au 31/12/2021.

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,20 habitants/abonné au 31/12/2021.

Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques	895 928	927 868	+3.6%

Ces volumes intègrent les volumes facturés par la collectivité et ceux facturés par les délégataires. Sur certaines communes, la facturation réalisée en 2021 porte sur deux années de consommation.

Détail des imports et exports d'effluents



Volumes exportés vers...	Volumes exportés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes exportés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Total des volumes exportés			
Volumes importés depuis...	Volumes importés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes importés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Chapareillan	85 774	84 621	-1,34%
St Jeoire Prieuré	65 168	Attente retour de Grand Chambery	
Total des volumes importés	150 942		

Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés ou en cours de signature par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 4 au 31/12/2021. Il s'agit de :

- Entreprise ANETT, sur la commune de Sainte-Hélène-Du-Lac, parc d'activité ALPESPACE
- Entreprise LAITERIE SAVOYARDE, sur la commune de Sainte-Hélène-Du-Lac, parc d'activité ALPESPACE
- Entreprise NOVALQUARTZ, sur la commune de Sainte-Hélène-Du-Lac, parc d'activité ALPESPACE
- Entreprise FROMAGER SAVOYARD, sur la commune de MONTMELIAN.

Commentaire: Ces autorisations sont en cours de renouvellement

Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0,3 km de réseau unitaire hors branchements,
- 207,83 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 208,13 km.

9 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Déversoir d'orage	PR CHACUSARD-Chignin	
Déversoir d'orage	PR BOISSET-FRANCIN	
Déversoir d'orage	PR SOUS CHAVORD-Montmélian	
Déversoir d'orage	PR DU STADE-Montmélian	
Déversoir d'orage	PR CHAPAREILLAN	
Déversoir d'orage	DO QUAI DE L'ISERE-Montmélian	
Déversoir d'orage	PR ALPESPACE	
Déversoir d'orage	PR LA GARE St Pierre-d'Albigny	
Déversoir d'orage	PR LA PETARELLE-St Pierre-d'Albigny	

Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 2 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

Conformément à l'Arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 modifié le 24 août 2017, les modalités d'autosurveillance des stations de traitement des eaux usées sont les suivantes :

Capacité nominale de traitement de la station en kg/j de DBO5	≤ 12 (200 EH)	> 12 et ≤ 30 (200 à 500 EH)	> 30 et ≤ 60 (500 à 1 000 EH)	> 60 et < 120 (1000 à 2 000 EH)
Nombre de bilans 24 h		1 tous les 2 ans	1 par an	2 par an

Le tableau ci-après extrait de l'Arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 modifié le 24 août 2017 précise les performances minimales de traitement attendues pour les paramètres DBO5, DCO et MES.

PARAMÈTRE	CHARGE BRUTE de pollution organique reçue par la station en kg/j de DBO5	CONCENTRATION maximale à respecter, moyenne journalière	RENDEMENT MINIMUM à atteindre, moyenne journalière	CONCENTRATION rédhibitoire, moyenne journalière
DBO5	< 120	35 mg (O2)/l	60 %	70 mg (O2)/l
	≥ 120	25 mg (O2)/l	80 %	50 mg (O2)/l
DCO	< 120	200 mg (O2)/l	60 %	400 mg (O2)/l
	≥ 120	125 mg (O2)/l	75 %	250 mg (O2)/l
MES (*)	< 120	/	50 %	85 mg/l
	≥ 120 □	35 mg/l	90 %	85 mg/l

STEU N°1 : Station d'épuration de Montmelian - à
Code Sandre de la station : 060973171003

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boues activées aération prolongée									
Date de mise en service		1996									
Commune d'implantation		Porte-de-Savoie (73151)									
Lieu-dit		Le Domaine									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		20 000									
Nombre d'abonnés raccordés		6 840									
Nombre d'habitants raccordés		± 16 364									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		3 000									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 22/04/1994 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Isère							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		80					
DCO		125		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		75					
MES		35		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		90					
NGL				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées au cours de l'année	OUI	6,76	97,29	36,82	94,02	9,39	96,91	28,68	58,90	2,25	70,23

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°2 : Station d'épuration ST PIERRE D'ALPIGNY

Code Sandre de la station : 060973247002

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)			Boues activées aération prolongée (très faible charge)										
Date de mise en service			01/10/1996										
Commune d'implantation			Saint-Jean-de-la-Porte (73247)										
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾			7 200										
Nombre d'abonnés raccordés			2 426										
Nombre d'habitants raccordés			± 5 507										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j			1 138										
Prescriptions de rejet													
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 29/06/2011										
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface							
			Nom du milieu récepteur			Isère							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)					
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		80%					
DCO		125		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		75%					
MES		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		90%					
NGL				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou							
NTK				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou							
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou							
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Moyenne de l'ensemble des mesures réalisées au cours de l'année		OUI		5,6	98	35,6	94,9	5,1	98,7				

Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration

1.1.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station d'épuration de Montmelian - à Francin (Code Sandre : 060973171003)	138	166
Station d'épuration ST PIERRE D'ALBIGNY (Code Sandre : 060973270002)	74	83
Total des boues produites	212	249

1.1.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station d'épuration de Montmelian - à Francin (Code Sandre : 060973171003)	185,5	182,13
Station d'épuration ST PIERRE D'ALBIGNY (Code Sandre : 060973270002)	39,26	81,47
Total des boues évacuées	224,8	263,60

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021
Frais d'accès au service:	-	-
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	4 000 € pour les constructions neuves, 1 000 € pour les habitations déjà existantes.	4 000 € pour les constructions neuves, 1 000 € pour les habitations déjà existantes.
Participation aux frais de branchement	A la charge du propriétaire pour les constructions neuves	A la charge du propriétaire pour les constructions neuves

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE)

D'autres tarifs existent pour la PFAC en fonction de la nature du projet, du nombre de logement et de la nature des effluents. Ces derniers sont détaillés dans la délibération en date du 10/12/2020.

Tarifs		Au 01/01/2021	
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement ⁽¹⁾	19.93 €	16.32 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	0,419 €/m ³	0,352 €/m ³
Autre :		___ €	___ €
Part du délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement ⁽¹⁾	33.66 €	35.01 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	1.0896 €/m ³	1.1332 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA ⁽²⁾	10 %	10 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,15 €/m ³	0,15 €/m ³
	VNF rejet :	0 €/m ³	0 €/m ³
	Autre : _____	0 €/m ³	0 €/m ³

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Commentaire : concernant le montant HT de la part fixe annuelle revenant à la collectivité : Les montants présentés correspondent aux montants appliqués sur la commune de St Pierre d'Albigny (nombre d'abonnés le plus élevé).

- Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice 2021-2022 sont :
- Délibération du 10/12/2020 effective à compter du 01/01/2021 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
 - Délibération du 10/12/2020 effective à compter du 01/01/2021 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.

Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sur la commune de St Pierre d'Albigny sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	19,93	16,32	-15,15%
Part proportionnelle	50,28	42,24	-13,60%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	70,21	58,56	-13,55%
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle	33,66	35,01	4%
Part proportionnelle	130,75	135,98	4%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	164,41	170,99	3.98%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	18,00	18,00	0%
VNF Rejet :	0,00	0,00	___%
Autre : _____	0,00	0,00	___%
TVA	25,78	24,75	-2%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	43,78	42,75	-1.18%
Total	283,58	272,30	-2%
Prix TTC au m³	2,36	2,26	-2%

Dans le cas d'un EPCI, le tarif TTC/m³ (redevance modernisation des réseaux de la commune est :

Commune	Prix au 01/01/2021 en €/m ³	Prix au 01/01/2022 en €/m ³
Apremont	2,018	2,021
Arbin	1,60	1,67
Chapareillan	1,24	1,26
Chignin	1,66	1,73
Montmélian	1,67	1,73
Myans	1,93	1,87
Porte-de-Savoie-Les Marches	1,85	1,88
Porte-de-Savoie-Francin	1,96	1,97
Saint-Jean-de-la-Porte	2,36	2,26
Saint-Jeoire-Prieuré	1,24	1,26
Saint-Pierre-d'Albigny	2,36	2,26

La facturation pour les communes de MONTMELIAN, PORTE DE SAVOIE, APREMONT est réalisée 2 fois par an (acompte au mois de juin et solde en fin d'année). La facturation des autres communes est annuelle.

Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2021 en € HT
Redevance eaux usées usage domestique y compris abonnements	1 182 041.44*
Redevance eaux usées usage non domestique	0
Recette pour boues et effluents importés	328 514.91**
Régularisations (+/-)	0
Total recettes de facturation	1 510 556.35
Recettes de raccordement	252 415
Prime de l'Agence de l'Eau	69 367,69
Contribution au titre des eaux pluviales	0
Recettes liées aux travaux	0
Contribution exceptionnelle du budget général	0
Autres recettes : subventions	10 922
Total autres recettes	0
Total des recettes	1 843 261.04

*Dont 325 598.21 € HT facturés par les délégataires et reversés à la collectivité

** Montant correspondant au reversement pour les effluents de la commune de Chapareillan et Saint-Jeoire-Prieuré pour deux années.

Recettes de l'exploitant (si contrat de délégation) :

Type de recette	Exercice 2021 en € HT
Redevance eaux usées usage domestique y compris abonnements	823 998
Redevance eaux usées usage non domestique	0
Recette pour boues et effluents importés	0
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	0
Total recettes de facturation	823 998
Recettes liées aux travaux	0
Produits accessoires	0
Total autres recettes	0
Total des recettes	823 998

Ces données sont issues des rapports annuels des délégataires.

Recettes globales : Total des recettes au 31/12/2021 : **2 667 259.04 €**

3. Indicateurs de performance

Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2020, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de % des abonnés potentiels (% pour 2019).

L'absence de zonage sur l'ensemble du territoire ne permet pas de compléter cet indicateur.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Non	0
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Non	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		100%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	0%	0
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	____%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	15

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 15 pour l'exercice 2021 (15 pour 2020).

La situation n'est pas encore homogène sur l'ensemble du territoire. Il existe une grande disparité sur la connaissance des réseaux d'une commune à l'autre. Il existe néanmoins des plans sur l'ensemble des communes du service DSP.

Sur la commune de FRANCIN, l'indice de connaissance patrimonial des réseaux

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		95 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	15
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	0
VP262	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
Total:		120	100

Extrait RAD 2021 contrat de DSP FRANCIN



Sur la commune de MONTMELIAN, l'indice de connaissance patrimonial

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	15
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	0
VP262	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
Total:		120	100

Extrait RAD 2021 contrat de DSP MONTMELIAN

Sur l'ex territoire du SIVU ASSAINISSEMENT DE MONTMELIAN, l'indice de connaissance patrimonial des réseaux est de 107.

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		95 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	12
Total Parties A et B		45	42
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (65 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	15
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP260	Localisation des autres interventions	10	10
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	10
VP262	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
Total:		110	107

Extrait RAD 2021 contrat de DSP EX SIVU PAYS DE MONTMELIAN

Sur les communes de SAINT PIERRE D'ALBIGNY ET SAINT JEAN DE LA PORTE

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées		
Partie	Descriptif	2021
Partie A : Plan des réseaux	VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau (oui : 10 points / non : 0 point)	10
Partie A : Plan des réseaux	VP.251 - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée (oui : 5 points / non : 0 point)	5
Sous-total - Partie A	Plan des réseaux (15 points)	15
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.252 et VP.254 avec VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.254 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.252, VP.253 et VP.254)	10
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (0 à 5 points)	3
Partie B : Inventaire des réseaux	VP.255 - Connaissance de 50% de la date ou période de pose des tronçons identifiés (0 à 15 points)	13
Sous-total - Partie B	Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	26
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (0 à 15 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,...) (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.258 - Inventaire mis à jour annuellement des équipements électromécaniques sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,...) pour chaque tronçon de réseau (10 points)	10
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent (10 points)	0
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)	0
Sous-total - Partie C	Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	30
TOTAL (indicateur P202.2B)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	71

Extrait RAD 2021 contrat de DSP EX SIVU SAINT JEAN DE LA PORTE/ST PIERRE D'ALBIGNY

Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de Montmelian - à Francin	1023	0	0
Station d'épuration ST PIERRE D'ALBIGNY	313	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est **20** (20 en 2020).

Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de Montmelian - à Francin	665	100	100
Station d'épuration ST PIERRE D'ALBIGNY	197,52	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité des équipements des STEU est **100** (100 en 2020).

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de Montmelian - à Francin	665	100	100
Station d'épuration ST PIERRE D'ALBIGNY	197,52	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **100** (100 en 2020).

Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Station d'épuration de Montmelian - à Francin :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	182,13
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		182,13

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

Station d'épuration ST PIERRE D'ALBIGNY :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	81,47
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		81,47

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2020).

4. Financement des investissements

Montants financiers



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	325 530,80	56 711,87
Montants des subventions en €	8230	-
Montants des contributions du budget général en €		-

Le montant des travaux engagés correspond aux travaux ayant fait l'objet dans l'année d'un ordre de service. Ce montant ne correspond donc pas nécessairement aux données budgétaires ni au compte administratif.

Ce montant intègre des reprises de regards, dévoiements de réseaux et la maîtrise d'œuvre relative au raccordement des effluents du parc d'activité Alpespace sur la STEP du Domaine.

Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		1 177 572,71	1 082 707,75 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	113 949,20	94 864,96
	en intérêts	68 737,40	50 348,17

Amortissements



Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a été de 372 952,90 €

Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels
Extension de la Step De Porte de Savoie Francin-Le Domaine	6 961 500 € (opération qui s'étale jusqu'en 2024)
Réhabilitation réseaux de transport MONTMELIAN	350 000 €
Réhabilitation réseaux EU Centre Bour-Saint Pierre d'Albigny	360 000 €
Raccordement des effluents du parc d'activité ALPESPACE à la STEP du DOMAINE	570 000 €

Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Une étude visant à harmoniser le Schéma Directeur d'Assainissement de la collectivité est en cours en 2022, cette étude permettra la rédaction d'un programme pluriannuel de travaux.

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2021, les délégataires ont reçu 17 demandes d'abandon de créance et en a accordé 17.

175 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0002 €/m³ pour l'année 2021 (0.0001 €/m³ en 2020).

Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2021	Valeur 2022
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	21 197	21 325
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	4	4
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	224,8	263,6
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,36	2,26
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	____%	
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	15	15
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	22%	20%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0001	0,0002